



16ème législature

| | | |
|--|---|--|
| Question N° : 15276 | De M. Sylvain Carrière (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Hérault) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Transition écologique et cohésion des territoires | | Ministère attributaire > Mer et biodiversité |
| Rubrique >animaux | Tête d'analyse >Méthodes utilisées pour limiter les populations de pigeons | Analyse > Méthodes utilisées pour limiter les populations de pigeons. |
| Question publiée au JO le : 20/02/2024 Réponse publiée au JO le : 21/05/2024 page : 4087 Date de changement d'attribution : 02/04/2024 | | |

Texte de la question

M. Sylvain Carrière interroge M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur les méthodes utilisées pour limiter les populations de pigeons. L'association Paris Animaux Zoopolis (PAZ) réalise depuis 2022 une enquête afin de mettre en évidence les méthodes de gestion des pigeons utilisées par les villes. À travers cette enquête, s'illustre une certaine diversité des méthodes utilisées par les mairies : certaines sont éthiques, comme le pigeonnier contraceptif ou le maïs contraceptif, d'autres ne prennent pas en compte le bien-être animal, comme les captures, le gazage et la stérilisation chirurgicale des pigeons. Dans l'enquête relative aux méthodes de lutte contre les pigeons, conduite par l'association auprès de 141 communes, 52 ont refusé de transmettre les documents administratifs. La justice a été saisie. Pour les 89 restantes, la moitié annoncent recourir à des méthodes létales pour s'en débarrasser, par le tir, ou alors par gazage au dioxyde de carbone des populations capturées. Des images rapportées par l'association PAZ démontrent que les pigeons peuvent être abandonnés plusieurs jours dans des cages, sans abri contre les intempéries (pluie, vent, canicule...) et parfois sans eau ni nourriture. Les pigeons survivants à cette première violence seront ensuite gazés dans des caissons à dioxyde de carbone, allant à l'encontre de toute l'éthique relative au bien-être animal, dont les humains sont garants. Les pigeons sont des êtres sensibles qui devraient être traités avec compassion. Les méthodes létales se sont montrées inefficaces, ne s'attaquant pas à la reproduction des pigeons, mais revenant à entretenir l'idée qu'une action était entreprise par les pouvoirs publics alors même que le problème n'est pas traité sur le fond. Les effectifs prélevés se reconstituent rapidement d'après la même étude. Les méthodes éthiques existantes sont elles fondées sur la contraception, permettant ainsi une efficacité plus durable. Elles ont déjà fait leur preuve dans de nombreuses villes françaises et européennes. Les pigeonniers contraceptifs et le maïs contraceptif sont des méthodes à privilégier, étant à la fois plus respectueuses de la condition animale mais également efficaces et ciblées, bien plus que les méthodes létales aujourd'hui privilégiées. Ainsi, il lui demande s'il compte œuvrer en faveur du bien-être animal en interdisant les méthodes létales visant les pigeons.

Texte de la réponse

Le Pigeon biset (*Columba livia*) est un colombidé qui, à l'origine, se reproduisait dans les cavités des parois rocheuses sur le littoral et en moyenne montagne. Cette espèce a ensuite été domestiquée par l'homme. Ce sont les souches domestiques retournées à l'état sauvage, dites férales, qui ont colonisé les bâtiments des villes et villages et

en particulier les édifices les plus anciens, riches en cavités propices à la nidification. L'augmentation des populations urbaines de ces pigeons est directement liée à l'abondance de la ressource alimentaire et à une quasi absence de prédateurs. Le Pigeon biset peut faire l'objet de campagnes de régulation en milieu urbain en cas de trouble à l'ordre public. Celles-ci sont effectuées par les maires sur la base de leurs pouvoirs de police pris en application de l'article L. 2112-2 du code général des collectivités territoriales. Un guide de NaturParif de 2011, établi sur la base des travaux d'un groupe de recherche interdisciplinaire et interprofessionnel « Le pigeon en ville : écologie de la réconciliation et gestion de la nature », coordonné par le Muséum National d'Histoire Naturelle présentait les différentes méthodes de gestion, avec une évaluation de leur efficacité et de leurs impacts potentiels. Aucune méthode n'est considérée comme totalement efficace et sans risques. Plus récemment l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement a réalisé une nouvelle synthèse qui vient compléter ces éléments. Elle souligne la difficulté de l'évaluation complète des risques pour l'environnement et pour l'homme des substances contraceptives employées dont la nicarbazine (contraceptif non hormonal). Il est donc important que les collectivités établissent, à travers le prisme du bien-être animal, une stratégie globale de lutte contre le pigeon en ville en se basant sur une évaluation préalable des risques sur les populations, qu'elles soient humaines ou animales.